



**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du MERCREDI 01 DECEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal de la Commune de GARCHES, légalement convoqué, s'est assemblé, le mercredi 01 décembre 2021 à 18 heures 00, Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Jeanne BECART, Maire.

ETAIENTS PRESENTS :

Madame Jeanne BECART, Monsieur Bertrand OLIVIERO, Madame Béatrice BODIN, Monsieur Thierry MARI, Madame Cécile PONY-VIGIER, Madame Charlotte DENIZEAU-LAHAYE, Madame Charlotte BAQUET, Monsieur Benoît BAS, Monsieur Allain MAIRE, Monsieur Bruno GUERRA, Monsieur Marc LAUNAY, Madame Sylvie THOMAS-DURIER, Madame Sophie RECHSTEINER, Monsieur Thierry DE PONCINS, Madame Patricia SAVIN, Monsieur Benoît CUIGNET, Monsieur Grégoire VERSPIEREN, Madame Caroline FACY, Monsieur Grégory DEBAUVE, Madame Emilie BRIAND, Madame Aurélie DRESSAYRE, Monsieur Pierre-Louis BRIÈRE, Madame Solène ALLANIC, Madame Agnès DUMONT, Monsieur Yann BURSTEIN, Monsieur Yves MENEL, Madame Sylvie BOSSET, Madame Françoise GUYOT, Monsieur Philippe HERZOG.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Julien MAGITTERI a donné pouvoir Béatrice BODIN, Nathalie LOUVEL a donné pouvoir Jeanne BECART, Nathalie BOINET a donné pouvoir Patricia SAVIN.

EST ARRIVEE EN COURS DE SEANCE :

Laurence DERMAGNE au cours de la question 6

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de personnes présents	30
Nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pouvoirs compris	33

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Solène ALLANIC

### **21.12.01.01**

#### **Délibération portant installation de Monsieur Thierry DE PONCINS en qualité de conseiller municipal au poste rendu vacant par la démission de Monsieur Thierry KOCH-CHEVALIER**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A la majorité des suffrages exprimés, deux conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote**

**CONSTATE** l'installation de Monsieur Thierry de PONCINS en qualité de Conseiller Municipal, en remplacement de Monsieur Thierry KOCH CHEVALIER, Maire Adjoint et de Conseiller Municipal de la liste " Garches, c'est vous », démissionnaire.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.02**

#### **Délibération portant installation de Mme Emilie BRIAND en qualité de conseillère municipale au poste rendu vacant par la démission de M. Norbert BUIL**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A la majorité des suffrages exprimés, deux conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote**

**CONSTATE** l'installation de Madame Emilie BRIAND en qualité de Conseillère Municipale, en remplacement de Monsieur Norbert BUIL, Conseiller Municipal de la liste " Garches, c'est vous », démissionnaire.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.03**

#### **Délibération portant détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau**

##### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, deux conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote**

**MODIFIE** le nombre des adjoints au Maire et le réduit de neuf à huit,

**PROMEUT** d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions,

**FIXE**, en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal comme suit :

<b>Le Maire</b>	Jeanne BECART
1 <sup>er</sup> adjoint au Maire	Bertrand OLIVIERO
2 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Béatrice BODIN
3 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Thierry MARI
4 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Cécile PONY VIGIER
5 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Charlotte DENIZEAU LAHAYE
6 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Julien MAGITTERI
7 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Charlotte BAQUET
8 <sup>e</sup> adjoint au Maire	Benoît BAS

**MAINTIENT** les indemnités de fonction versées aux maire, maires-adjoints et conseillers municipaux telles que prises par délibération 21.09.22/03 en date du 22 septembre 2021.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.04**

### **Délibération portant désignation de représentants de la commune dans la Commission Administration Générale et des Finances**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

#### **A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein de la commission de l'administration générale et des finances,

La nouvelle composition de la commission de l'administration générale et des finances est la suivante :

Mme Jeanne BÉCART, Maire, Présidente.

M.	Bertrand OLIVIERO
Mme	Béatrice BODIN
M.	Julien MAGITTERI
Mme	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE
M.	Allain MAIRE
M.	Grégory DEBAUVE
Mme	Aurélié DRESSAYRE
M.	Pierre-Louis BRIÈRE
Mme	Solène ALLANIC
M.	Yves MENEL
Mme	Françoise GUYOT

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.05**

#### **Délibération portant désignation de représentants de la commune dans la Commission Education, Sport, Jeunesse, Culture, Loisirs, Monde associatif**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein de la commission de l'éducation, sports, jeunesse, culture, loisirs, monde associatif

La nouvelle composition de la commission de l'éducation, sports, jeunesse, culture, loisirs, monde associatif est la suivante :

Mme Jeanne BÉCART, Maire, Présidente.

M.	Julien MAGITTERI
Mme	Cécile PONY-VIGIER
Mme	Sophie RECHSTEINER
M.	Marc LAUNAY
Mme	Sylvie THOMAS-DURIER
M.	Pierre-Louis BRIÈRE
Mme	Solène ALLANIC
M.	Yann BURSTEIN
Mme	Françoise GUYOT

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.06**

#### **Délibération portant désignation de représentants de la commune dans la commission extra-municipale de la circulation, stationnement, transports**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein de la commission extra-municipale de la circulation, stationnement, transports

La nouvelle composition de la commission extra-municipale de la circulation, stationnement, transports est la suivante :

### **TITULAIRES**

- Thierry MARI
- Béatrice BODIN
- Julien MAGITTERI
- Allain MAIRE
- Bruno GUERRA
- Marc LAUNAY
- Aurélie DRESSAYRE
- Pierre-Louis BRIÈRE
- Yann BURSTEIN
- Philippe HERZOG

### **SUPPLÉANTS**

- Sophie RECHSTEINER
- Sylvie THOMAS-DURIER
- Agnès DUMONT
- Benoît BAS
- Solène ALLANIC
- Nathalie LOUVEL
- Charlotte DENIZEAU-LAHAYE
- Patricia SAVIN
- Sylvie BOSSET
- Françoise GUYOT

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.07**

#### **Délibération portant désignation dans la commission extra-municipale du développement durable et de l'environnement**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

#### **A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein de la commission extra-municipale du développement durable et de l'environnement

La nouvelle composition de la commission extra-municipale du développement durable et de l'environnement est la suivante :

### **TITULAIRES**

- Béatrice BODIN
- Julien MAGITTERI
- Sophie RECHSTEINER
- Patricia SAVIN
- Grégoire VERSPIEREN
- Caroline FACY-LUIRARD
- Aurélie DRESSAYRE
- Solène ALLANIC
- Sylvie BOSSET
- Françoise GUYOT

### **SUPPLÉANTS**

- Nathalie LOUVEL
- Allain MAIRE
- Bruno GUERRA
- Charlotte DENIZEAU-LAHAYE
- Thierry MARI
- Benoît CUIGNET
- Grégory DEBAUVE
- Sylvie THOMAS-DURIER
- Laurence DERMAGNE
- Philippe HERZOG

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

## 21.12.01.08

### Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles Publiques de Garches

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de la caisse des écoles publiques de Garches

La nouvelle composition du conseil d'administration de la caisse des écoles publiques de Garches est la suivante :

Mme Jeanne BÉCART, Maire, Présidente.

#### **TITULAIRES**

- Cécile PONY-VIGIER
- Pierre-Louis BRIÈRE
- Sylvie BOSSET

#### **SUPPLÉANTS**

- Solène ALLANIC
- Nathalie LOUVEL
- Laurence DERMAGNE

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

## 21.12.01.09

### Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Syndicat intercommunal à vocation unique des terrains de sports « Yves du Manoir »

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du syndicat intercommunal à vocation unique des terrains de sport « YVES DU MANOIR » (SIVU)

La nouvelle composition du syndicat intercommunal à vocation unique des terrains de sport « YVES DU MANOIR » (SIVU) est la suivante :

#### **TITULAIRES**

- Julien MAGITTERI
- Pierre-Louis BRIÈRE

#### **SUPPLÉANTS**

- Solène ALLANIC
- Bruno GUERRA

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.10

#### Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Syndicat intercommunal à vocation unique du « Haras Lupin »

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du « HARAS LUPIN » ;

La nouvelle composition du syndicat intercommunal à vocation unique du «HARAS LUPIN» (SIVU) est la suivante :

#### **TITULAIRES**

- Julien MAGITTERI
- Pierre-Louis BRIÈRE

#### **SUPPLÉANTS**

- Thierry MARI
- Aurélie DRESSAYRE

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.11

#### Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Conseil d'administration EREA « Jean MONNET »

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'établissement régional d'enseignement adapté pour handicapés moteurs de Garches "JEAN MONNET" (EREA) sis 106 Bd R. Poincaré

La nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement régional d'enseignement adapté pour handicapés moteurs de Garches "JEAN MONNET" (EREA) sis 106 Bd R. Poincaré est la suivante :

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **TITULAIRE**

- Nathalie LOUVEL

#### **SUPPLÉANT**

- Allain MAIRE

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

## 21.12.01.12

### Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Conseil d'administration EREA « Jacques BREL »

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'établissement régional d'enseignement adapté pour handicapés moteurs de Garches "JACQUES BREL" (EREA) sis 104 Bd R. Poincaré

La nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement régional d'enseignement adapté pour handicapés moteurs de Garches "JACQUES BREL" (EREA) sis 104 Bd R. Poincaré est la suivante :

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### **TITULAIRE**

- Grégory DEBAUVE

##### **SUPLÉANT**

- Bruno GUERRA

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

## 21.12.01.13

### Délibération portant désignation de représentants de la commune à l'Office municipal des sports

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein de l'Office Municipal des Sports

La nouvelle composition de l'Office Municipal des Sports est la suivante :

Mme Jeanne BÉCART, Maire, Présidente d'Honneur

- Julien MAGITTERI
- Solène ALLANIC
- Pierre-Louis BRIÈRE
- Sylvie THOMAS-DURIER
- Cécile PONY-VIGIER
- Patricia SAVIN
- Nathalie LOUVEL
- Yann BURSTEIN
- Françoise GUYOT



**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.14**

### **Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Comité de l'association « Les amis du Jumelage »**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du comité de l'association "LES AMIS DU JUMELAGE DE GARCHES"

La nouvelle composition du comité de l'association "LES AMIS DU JUMELAGE DE GARCHES" est la suivante :

- Grégory DEBAUVE
- Aurélie DRESSAYRE
- Charlotte DENIZEAU-LAHAYE
- Bruno GUERRA
- Nathalie LOUVEL
- Yann BURSTEIN

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.15**

### **Délibération portant désignation de représentants de la commune dans le Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre et une abstention s'étant manifestées**

**DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal au sein du comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS)

La nouvelle composition du comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) est la suivante :

- | <b>TITULAIRE</b>            | <b>SUPPLEANT</b> |
|-----------------------------|------------------|
| • Charlotte DENIZEAU-LAHAYE | • Marc LAUNAY    |

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.16**

### **Délibération portant prise acte du guide de la commande publique**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**PREND ACTE** du Guide de la commande publique de la Ville de Garches.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.17**

### **Délibération portant approbation de la politique de régime indemnitaire de la Ville de Garches**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 1 voix contre et 5 abstentions s'étant manifestée(s)**

**APPROUVE** les grandes orientations de la politique de régime indemnitaire de la Ville de Garches annexé à la présente délibération ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.18**

### **Délibération portant approbation de la mise en place du compte épargne temps (CET)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 abstention(s) s'étant manifestée(s)**

**DECIDE** que la demande d'ouverture du compte épargne-temps doit être effectuée par écrit auprès de l'autorité territoriale.

**DECIDE** que le compte épargne-temps peut être alimenté par le report :

- d'une partie des jours de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à 20 (proratisés pour les agents à temps partiel et à temps non complet), ainsi que les jours de fractionnement ;

- de jours R.T.T., - (le cas échéant) de repos compensateurs.

**DECIDE** que l'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant le 31 décembre de chaque année.

**DECIDE** que les jours accumulés sur le compte épargne-temps peuvent être utilisés uniquement sous forme de congés.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.19**

#### **Délibération portant prise acte de l'Analyse des Besoins Sociaux**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**PREND ACTE** du rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.20**

#### **Délibération portant rétrocession de la résidence de personnes âgées dans le cadre de la fin du bail emphytéotique administratif conclu avec Hauts-de-Seine Habitat**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**RAPPORTE** la délibération 2020/104 du 9 décembre 2020 ;

**APPROUVE** la rétrocession de la résidence pour personnes âgées les Tilleuls au profit de Hauts-de-Seine Habitat pour un montant de 1 341 000€ ;

**ADOpte** le protocole d'accord entre la Ville et Hauts-de-Seine Habitat ainsi que le CPOM (Contrat Pluriannuel Objectifs et Moyens) ;

**APPROUVE** la reprise de la gestion de la résidence autonomie selon les conditions définies dans le protocole d'accord à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le contrat de rétrocession pour le compte de la Résidence Autonomie les Tilleuls à Garches, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.21**

##### **Délibération portant attributions de subventions complémentaires**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, et l n'ayant pas pris part au vote,**

**DECIDE** d'allouer une subvention complémentaire d'un montant de 1 500 € à la Croix Rouge ;

**DECIDE** d'allouer une subvention complémentaire d'un montant de 90 000 € à la Caisse des Écoles Publiques de la Ville de Garches ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.22**

##### **Délibération portant approbation de la décision modificative n°1 au budget principal de la Ville de Garches**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, et l abstention(s) s'étant manifestée(s)**

**DÉCIDE** de procéder à la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Dépenses Crédits en augmentation

<i>Imputation</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2021</i>	<i>DM n°1</i>	<i>BP + DM n°1</i>
204181-113 (UB02)	BSPP	85 000,00 €	<b>+ 14 000,00 €</b>	+ 99 000,00 €
2158-020 (UB47)	Mise en place de la domotique pour le contrôle d'accès des équipements publics.	0,00 € <i>non inscrit</i>	<b>+ 186 000,00 €</b>	+ 186 000,00 €
2138-90 (UB36)	Autres constructions (acquisition d'un local commercial rue A.Rué)	0,00 € <i>non inscrit</i>	<b>+ 314 250,00 €</b>	+ 314 250,00 €
<b>SOUS-TOTAL – DEPENSES – DM n°1</b>			<b>514 250,00 €</b>	599 250 €

### Dépenses Crédits en diminution

<i>Imputation</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2021</i>	<i>DM n°1</i>	<i>BP + DM n°1</i>
2315-82-822 (UB 06)	Installations, matériels et outillages techniques	3 814 888,74 €	<b>- 514 250,00 €</b>	3 300 638,74€
<b>SOUS-TOTAL – DEPENSES – DM n°1</b>			<b>514 250,00 €</b>	3 300 638,74€

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses Crédits en augmentation

<i>Imputation</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2021</i>	<i>DM n°1</i>	<i>BP + DM n°1</i>
64111-020 (UB 01)	Rémunération principale	1 620 500,00 €	<b>+ 90 000,00 €</b>	1 710 500,00 €
<b>SOUS-TOTAL – DEPENSES– DM n°1</b>			<b>+ 90 000€</b>	1 710 500,00 €

### Dépenses Crédits en diminution

<i>Imputation</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2021</i>	<i>DM n°1</i>	<i>BP + DM n°1</i>
022-01 (UB 02)	Dépenses imprévues	2 500 000,00 €	<b>- 90 000,00 €</b>	2 410 000,00 €
<b>SOUS-TOTAL – DEPENSES– DM n°1</b>			<b>- 90 000€</b>	2 410 000,00 €

**DIRE** que la présente décision modificative n°1 est votée en équilibre sincère ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.23**

**Délibération portant Demande de garantie d'emprunt à la ville de Garches pour la construction de 7 logements sociaux PLAI/PLU par la SA HLM VILOGIA dans l'opération sise 68 rue du 19 janvier à Garches**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

#### **DELIBERE**

Article 1 :

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE GARCHES accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 489965,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 124580 constitué de 4 Ligne(s) du Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### **21.12.01.24**

**Délibération portant approbation de la convention de réservation de logements**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** la convention de réservation de logements portant à 20% des droits de désignation, soit 2 logements, en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée par la Ville sur quatre prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations dans l'opération située 68, rue du dix-neuf janvier à Garches, à la SA HLM VILOGIA.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### 21.12.01.25

### Délibération portant autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2022 avant le vote du budget 2022 dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

<b>Affectations et montants des crédits pouvant être engagés et mandatés avant le vote du Budget Primitif 2022</b>
--

Chapitre	Libellé Chapitre	Crédits ouverts en 2021 (BP + DM1)	Montants autorisés avant le vote du BP 2021
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	492 662 €	123 165 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	116 500 €	29 125 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 199 269 €	549 817 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 125 900 €	2 031 475 €
TOTAL GENERAL		10 934 331 €	2 733 583 €

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### 21.12.01.26

### Délibération portant approbation de la convention à conclure avec l'association Ciné Ma Différence

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DECIDE** d'adhérer à l'association CINE MA DIFFERENCE dont le siège social est sis 60 rue Didot 75014 PARIS

**AUTORISE** Mme le Maire à fixer le tarif de ces projections pour l'exercice 2021, par décision municipale à 4 (quatre) euros.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer les conventions à intervenir avec les différents organismes concernés, relatives à l'ensemble des prestations qui ont été décrites précédemment ainsi que tout document ayant trait aux activités proposées.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.27**

### **Délibération portant approbation de la constitution d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance commun entre les Communes de Garches et Vaucresson**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** la création d'un CLSPD commun entre la Ville de Garches et Vaucresson

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents découlant de la présente délibération.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### **21.12.01.28**

### **Délibération portant approbation de la vente du local commercial sis rue Athime Rué au profit des éditions Blaizot**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, et l'abstention(s) s'étant manifestée(s)**

**APPROUVE** le principe de cession du local commercial (Lot 2) et de la cave (Lot 19) susvisé sis 14 rue Athime Rué au prix des Domaines, soit 277 000€ HT auxquels il convient d'ajouter les différentes charges et/ou impôts au profit et à la charge de l'acquéreur : les Editions BLAIZOT ;

**AUTORISE** Madame le maire à prendre et à signer tous les actes en découlant ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021



### 21.12.01.29

#### Délibération portant approbation du règlement d'occupation du domaine public

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 4 voix contre s'étant manifestée(s)**

**APPROUVE** la création d'un règlement d'occupation temporaire du domaine public induisant la mise en place d'une redevance d'occupation du domaine public ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.30

#### Délibération portant approbation de la convention à conclure entre la Ville de Garches et OGEC

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 2 voix contre s'étant manifestée(s) et 1 n'ayant pas pris part au vote**

**APPROUVE** la Convention concernant la participation aux dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association de l'école privée Jean Paul II ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer ladite convention avec l'OGEC ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.31

#### Délibération portant approbation de l'organisation d'un séjour par l'accueil de loisirs des 4 vents au cours des vacances d'Hiver 2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** l'organisation par l'accueil de loisirs des 4 vents, d'un séjour neige à Bernex (74), pendant les vacances d'Hiver du 26 février au 5 mars 2022,

**FIXE** la participation des familles à ce séjour de la manière suivante :

TAUX D'EFFORT	TARIF PLANCHER	TARIF PLAFOND	TARIF HORS GARCHES
32,1429 %	165 €	450 €	510 €

**AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention à intervenir avec l'organisme concerné.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.32

#### **Délibération portant modification du règlement général du cimetière**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**AUTORISE** la modification du règlement du cimetière dans son article 60 pour interdire la plantation d'arbustes en terre ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer l'arrêté.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

### 21.12.01.33

#### **Délibération portant reprise des sépultures en terrain commun**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DÉCIDE** la reprise des 6 sépultures situées division N, allée 9, entre l'arbre et la haie qui sépare le cimetière des serres municipales, dont il est de notoriété publique qu'elles sont des terrains communs dont le délai de rotation est arrivé à son terme ;

**DÉCIDE** la reprise des emplacements n°340 division A et 347 division D dont le délai de rotation est expiré ;

**DÉCIDE** l'exécution de cette reprise par voie d'arrêté, lequel en fixera les modalités.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	03/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### 21.12.01.34

### Délibération portant approbation de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière à conclure avec l'EPFIF Secteur de l'Abreuvoir

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière à conclure entre la Ville de Garches et l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière à conclure entre la Ville de Garches et l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France ;

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### 21.12.01.35

### Délibération portant adhésion de la Ville de Garches au Contrat 2020-2024 Eau, Trame Verte et bleue, Climat

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 ;

**S'ENGAGE** à respecter les objectifs et les priorités du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 et à mettre en œuvre les actions inscrites dans le plan d'action 2022-2024 annexé pour lesquelles la Ville de Garches est maître d'ouvrage pour un montant estimatif total de 1 790 000 € HT ;

**AUTORISE** le Maire à signer le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 et les documents afférents ;

**APPROUVE** les objectifs et le contenu de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie ;

**AUTORISE** le Maire à signer la déclaration d'engagement annexée à la présente délibération pour l'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie.

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

## 21.12.01.36

### Délibération portant versement de la participation annuelle d'équilibre au SIVU ""Garches / Marnes la Coquette""

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

**APPROUVE** le versement d'une participation de 10.000 € sur le budget de la Ville au SIVU « Garches / Marnes-la-Coquette » pour l'année 2021

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	02/12/2021
Date exécutoire :	03/12/2021

#### DROIT DE PRÉEMPTION

Le Maire précise qu'il n'a pas exercé son droit de préemption du 11 septembre au 10 novembre 2021.

#### DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Les décisions prises dans le cadre de la délégation d'attribution du Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ont fait l'objet d'un affichage à l'entrée de la salle du Conseil Municipal :

N° de la décision	Intitulé
2021-118	Décision portant signature des marchés d'organisation des classes de découverte pour les écoles élémentaires avec les différents attributaires.
2021-119	Décision concernant le contrat de contrôle de maintenance de montage et démontage des structures gonflables sur les courts de tennis à Garches.
2021-120	Décision portant signature d'un avenant au contrat de spectacle au centre culturel de Garches Les pâtes à l'ail 05/10/202.
2021-121	Décision portant signature d'une convention de prestation de service avec la société Bicyclaide.
2021-122	Décision portant signature d'une convention de prestation de service avec la société Tworoule.
2021-123	Décision portant signature d'un contrat pour concert : l'Espagne arts et histoire.
2021-124	Décision portant signature d'un contrat pour l'association les petits atomes.
2021-125	Décision concernant la mise à disposition à titre précaire et révocable de la cour sise 2 rue de l'Abreuvoir à l'association La Ruche de Rueil Malmaison.
2021-126	Décision modificative portant avenant à la régie de recettes médiathèque de la ville de Garches.
2021-127	Décision modificative portant avenant à la régie de recettes cinéma du centre culturel Sidney Bechet.
2021-128	Décision modificative portant avenant à la régie de recettes conservatoire de la ville de Garches.
2021-129	Décision modificative portant avenant à la régie de recettes spectacles et activités du centre culturel Sidney Bechet.
2021-130	Décision portant signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un appartement sis à Garches 60 bis rue du 19 janvier.

<b>2021-131</b>	Décision portant signature d'un contrat pour exposition Marie Curie.
<b>2021-132</b>	Décision portant signature d'un contrat pour conférence sur Marie Curie.
<b>2021-133</b>	Décision portant signature d'un contrat avec Mme Douarre sophrologue.
<b>2021-134</b>	Décision fixant les tarifs des activités et sorties de l'espace jeunes pour les vacances d'été 2021.
<b>2021-135</b>	Décision portant signature de contrat entre la ville de Garches et la société Apsara productions 25 11.
<b>2021-136</b>	Décision portant signature de contrat entre la ville de Garches et la société Apsara productions 12 12.
<b>2021-137</b>	Décision portant signature d'un contrat pour lecture Maupassant et les bords de Seine.
<b>2021-138</b>	Décision portant signature d'une convention entre la ville de Garches et l'association Science et Sport.
<b>2021-139</b>	Décision portant signature d'un contrat entre la ville de Garches et la société Audioza.
<b>2021-140</b>	Décision concernant le contrat de certification conditions contractuelles applicables à la demande d'attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes et aux évaluations prévues par l'article R543-99 du code de l'environnement.
<b>2021-141</b>	Décision portant signature d'un contrat d'assistance et de maintenance BLES pour le contrôle de légalité actes pour la caisse des écoles.
<b>2021-142</b>	Décision portant signature d'un contrat d'assistance et de maintenance BLES pour le contrôle de légalité actes pour le CCAS.
<b>2021-143</b>	Décision portant signature d'un contrat d'assistance et de maintenance du suivi des applications Littera et Athena.
<b>2021-144</b>	Décision portant signature d'un contrat annuel de maintenance et de mise à jour du logiciel iMuse pour le conservatoire.
<b>2021-145</b>	Décision portant signature d'un contrat de spectacle au centre culturel de Garches "Au bois dormant" le 17 11 2021.
<b>2021-146</b>	Décision portant signature d'un contrat avec l'AFM.
<b>2021-147</b>	Décision portant signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un appartement sis à Garches 7 rue de la Côte St Louis.
<b>2021-148</b>	Décision de clôture de la régie de recettes restaurant municipal de la ville de Garches.
<b>2021-149</b>	Décision portant signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un appartement sis à Garches 66-68 rue du Docteur Debat.
<b>2021-150</b>	Décision portant signature d'une convention de mise à disposition des installations sportives municipales entre la ville de Garches et les associations sportives.
<b>2021-151</b>	Décision portant signature d'un contrat pour une conférence les trésors du cinéma italien.
<b>2021-152</b>	Décision portant signature d'un contrat pour une conférence sur les jeux vidéos.
<b>2021-153</b>	Décision portant signature d'une convention entre la ville de Garches et l'ordre des avocats du barreau des Hauts-de-Seine pour la réalisation de consultations juridiques gratuites a l'égard du public.
<b>2021-154</b>	Décision portant signature d'un contrat de location entre la ville de Garches et la société Prest'agency.
<b>2021-155</b>	Décision fixant les tarifs des activités et sorties de l'espace jeunes pour la période du mois de novembre et décembre 2021
<b>2021-156</b>	Décision portant signature d'un contrat avec Olivier de Vilna association rose latine professeur de danse latin pour l'organisation d'une animation musicale et de danse latine repas de Noël RPA le 15 décembre 2021
<b>2021-157</b>	Décision portant signature d'un contrat de prélèvements et d'analyses de laboratoire portant sur la quantification de légionnelle dans l'ECS des bâtiments communaux
<b>2021-158</b>	Décision portant cession d'un véhicule DS5 citroen immatriculé CZ 074 AP à M. MARTINS DOS SANTOS Luis Filipe 78420 CARRIERES SUR SEINE
<b>2021-159</b>	Décision portant signature d'un contrat de maintenance sérénité premium auprès de la société lumiplan pour les panneaux lumineux de la ville

<b>2021-160</b>	Décision d'un contrat de maintenance pour la licence Gnau Lega interface plat'au pour l'urbanisme
<b>2021-161</b>	Décision portant signature d'un avenant au contrat d'assistance et de maintenance BLES pour le contrôle de légalité actes pour la caisse des écoles concernant le module BL pilote démat
<b>2021-162</b>	Décision portant signature d'un avenant au contrat d'assistance et de maintenance BLES pour le contrôle de légalité actes pour le CCAS
<b>2021-163</b>	Décision demande de subvention auprès de la métropole du Grand Paris pour le financement de l'achat de 11 véhicules électriques
<b>2021-164</b>	Décision demande de subvention auprès du conseil régional Ile-de-France pour le financement de l'achat et de l'installation de 3 caméras de vidéo protection
<b>2021-165</b>	Décision portant signature du marché de travaux de peinture (intérieure et extérieure) et de revêtement de sol à la société Eliez
<b>2021-166</b>	Décision portant signature du marché de travaux de réfection partielle de la toiture du domaine des 4 Vents avec la société Thermosani
<b>2021-167</b>	Décision demande de subvention auprès de la métropole du Grand Paris pour le financement des travaux de verdissement du square de la porte jaune
<b>2021-168</b>	Décision portant signature d'un contrat de maintenance OXALIS pour le module de dématérialisation des demandes de l'urbanisme
<b>2021-169</b>	Décision portant signature d'une convention de prestation de service avec Monsieur EL HESSNI
<b>2021-170</b>	Décision portant signature d'une convention entre la ville de Garches et la société ALVVF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.



Jeanne BECART  
Maire de Garches